



## Procès-verbal de Conseil d'Administration du 29 janvier 2024 Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) Usse et Rhône

**Membres présents :** Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Isabelle DREVET, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET,  
Messieurs André-Gilles CHATAGNAT, David BANANT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD.

**Pouvoirs :** Mme Odile DERONZIER donne pouvoir à Mme Carole BRETON ; Mme Marie-Antoinette SIMON donne pouvoir à Mme Chantal FIGUET.

**Membres excusés :** Mesdames Sophie COLAS, Céline FILET, Sandrine TASSET,  
Messieurs Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.

**Secrétaire de séance :** Mme Carole BRETON

**Quorum :** 10 Conseillers membres sur 17, soit 58,82 % → Le quorum est atteint.

### Ouverture de séance

#### Désignation d'un secrétaire de séance :

Carole BRETON est désignée Secrétaire de séance.

#### Rapports inscrits au Conseil d'administration :

Le Vice-président présente les rapports inscrits au Conseil d'Administration :

- CIAS – Validation du PV du CA du CIAS du 08/01/2024
- EHPAD – Provision pour le renouvellement des immobilisations
- EHPAD – Décision modificative au budget de l'EHPAD sur l'exercice 2023 avec l'ajustement de la dotation soins 2023
- Questions diverses

*Les membres du CA valident le procès-verbal du CA du CIAS du 08/01/2024 à l'unanimité.*

### Rapports soumis à délibérations

#### EHPAD du Val des Usse

##### Rapport n°01 : Provision pour le renouvellement des immobilisations

Rapporteur : André-Gilles CHATAGNAT

Le Conseil d'Administration, a décidé d'en délibérer en :

**ACCEPTANT** la provision pour le renouvellement des immobilisations d'un montant de 81 000 €.

Votes pour :	Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Isabelle DREVET, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, André-Gilles CHATAGNAT, David BANANT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD, Odile DERONZIER avec le pouvoir de Carole BRETON, Marie-Antoinette SIMON avec le pouvoir de Chantal FIGUET (12).
Votes d'abstention :	/ (0)
Votes contre :	/ (0)

Délibération approuvée à l'unanimité par vote à main levée.

**Rapport n°02 : Décision modificative au budget de l'EHPAD sur l'exercice 2023 avec l'ajustement de la dotation soins 2023**

**Rapporteur :** André-Gilles CHATAGNAT

Afin d'ajuster la dotation soins 2023 après la réception de la décision tarifaire de l'ARS portant modification du forfait global de soins pour 2023.

**Le Conseil d'Administration, a décidé d'en délibérer en :**

**ADOPTANT ET APPROUVANT** la décision modificative sur le budget de l'EHPAD telle que présenté dans le tableau en annexe.

Votes pour :	Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Isabelle DREVET, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, André-Gilles CHATAGNAT, David BANANT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD, Odile DERONZIER avec le pouvoir de Carole BRETON, Marie-Antoinette SIMON avec le pouvoir de Chantal FIGUET (12).
Votes d'abstention :	/ (0)
Votes contre :	/ (0)

Délibération approuvée à l'unanimité par vote à main levée.

**Questions diverses / Informations**

**Levée de séance et signatures**

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant formulée, le Vice-président lève la séance à 19h30.

**Le secrétaire de séance,**



**Le Vice-président,**  
André-Gilles CHATAGNAT

